

COMMUNE DE BÉDARRIDES*Vaucluse*

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR LES MANÈGES
ET BARAQUES FORAINES**

*Fête votive de Bédarrides — Formulaire spécifique aux professionnels forains**Loi du 13 février 2008 réglementant la sécurité des manèges**Arrêté du 12 avril 2009 relatif aux modalités de contrôle de la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines ou parcs d'attraction.*

Ce formulaire concerne exclusivement les demandes d'occupation temporaire du domaine public communal pour l'installation de manèges, baraques foraines, métiers de bouche et attractions. Conformément à la réglementation en vigueur, toute demande doit être adressée complète au Maire avant la manifestation. Une réponse est rendue après instruction par les services municipaux compétents.

1 — Identité et coordonnées du demandeur
☐ Personne physique ☐ Personne morale / entreprise

Nom et prénom (du représentant)	
Qualité / Titre	☐ Propriétaire / Exploitant ☐ Autre :
Nom du commerce / Enseigne	
Type d'exploitation	☐ Manège ☐ Baraque ☐ Confiseur ☐ Autre
Forme juridique (le cas échéant)	
N° SIRET / RCS	
Adresse complète	
Téléphone fixe	
Téléphone portable (responsable)	
Courriel	

2 — Description des installations et véhicules

Nombre d'installations	
Type, marque et nom de l'attraction	
Surface 1 exploitée (L x l)	_____ m ² (Longueur : _____ m x Largeur : _____ m)

Surface 2 exploitée (L x l)	_____ m ² (Longueur : _____ m x Largeur : _____ m)
Véhicules / Convois (1)	Type / Marque : Immat :
Véhicules / Convois (2)	Type / Marque : Immat :
Véhicules / Convois (3)	Type / Marque : Immat :
Véhicules / Convois (4)	Type / Marque : Immat :
Véhicules / Convois (5)	Type / Marque : Immat :
Stationnement obligatoire	Poids-lourds, VL, caravanes et remorques doivent être impérativement stationnés à l'intérieur du parking des Verdeaux.

3 — Sécurité et contrôle technique

Organisme de contrôle agréé	
Date de la dernière visite	___ / ___ / _____
Date de la dernière visite	___ / ___ / _____
Réglementation applicable	Décret n° 2008-1458 du 30 décembre 2008 relatif à la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines.

4 — Période et horaires d'occupation

Date et horaire de montage	Le ___ / ___ / _____ à ___ h ___
Date et horaire de démontage	Le ___ / ___ / _____ à ___ h ___
Période d'exploitation	Du ___ / ___ / _____ au ___ / ___ / _____
Consignes d'arrivée	Afin de préparer au mieux la fête, il est impératif à votre arrivée d'attendre l'agent des services techniques, la Police Municipale et le régisseur.

5 — Assurance et responsabilité

L'autorisation accordée revêt un caractère personnel, précaire et révocable. Le titulaire est responsable de la sécurité de ses installations et doit être couvert par une police d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

Compagnie d'assurance	
N° de police / contrat	
Attestation d'assurance	☐ Jointe au dossier ☐ À fournir impérativement avant l'installation

6 — Pièces à joindre à la demande

- ☐ Copie d'une pièce d'identité en cours de validité du demandeur / exploitant
- ☐ Extrait Kbis ou justificatif d'immatriculation du registre du commerce (N° SIRET)
- ☐ Attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle en cours de validité
- ☐ Rapport ou attestation de contrôle technique de sécurité en cours de validité
- ☐ Attestation de bon montage et de conformité des branchements électriques (annexée)
- ☐ Autre pièce :

7 — Engagement du demandeur

Le demandeur déclare exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à respecter les prescriptions réglementaires ainsi que les consignes des services municipaux.

Il est rappelé que l'autorisation ne peut être cédée ni sous-louée, et qu'elle est soumise au paiement de la redevance / droit de place fixé par la commune.

Fait à, le

Signature du demandeur :

Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier	___ / ___ / _____
Complétude du dossier	☐ Complet ☐ Incomplet — pièces manquantes :
Avis des services	☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Favorable sous réserve
Créneau d'arrivée imposé	Le ___ / ___ / _____ entre ___ h ___ et ___ h ___
Créneau de départ imposé	Le ___ / ___ / _____ avant ___ h ___ et ___ h ___
Autorisation / Arrêté N°	
Signature officielle	Le Maire Guillaume TADDIO

ATTESTATION DE BON MONTAGE ET DE CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

(À fournir obligatoire à la fin de l'installation)

Identité de l'exploitant	Madame / Monsieur :
Adresse du domicile	
Attraction / Boutique	Nom du métier :
Caractéristiques	Nature du métier : Dimensions :
Engagement de sécurité	Certifie avoir installé et monté mon équipement conformément aux spécifications du constructeur, dans les règles de l'art suivant l'Art. L. 221-1 du Code de la consommation. S'engage à maintenir l'installation conforme pendant toute la durée de la manifestation intitulée :
Fait à / le	Fait à, le ____ / ____ / ____ Pour servir et valoir ce que de droit. Lu et approuvé
Signature	Signature de l'Industriel Forain :